[illegible]

ORLÉANS

[illegible]

COTON.

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inferieur	5¾ @ 7	Middling Fair	10¼ @ 10¾
Ordinaire	7¾ @ 8¾	Fair	[illegible]
Low Middling	8¾ @ 9¼	Fully Fair	[illegible]
Middling	9¼ @ 9¾	Good Fair	[illegible]
Good Middling	9¾ @ 10	Good Fine	[illegible]

TABAC—Reçu depuis le 21 courant 1287 boucauts. Expédié dans le même intervalle, pour New-York, 106, et pour Boston, 48. Ensemble 154 boucauts. Stock en main, etc. 4766 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main le 1er septembre 1855		11,715
Arrivé la semaine dernière	1287	
Arrivé antérieurement	7,429	8,716
		20,432
Expédié la semaine dernière	154	
Expédié antérieurement	15,512	15,666
Stock en magasin et à bord de navires non expédiés ce jour		4,766

Il y a eu de bonnes demandes. Ventes: environ 500 boucauts dont 5 à 7 cts; 13 à 8; 6 à 10 ¼; 64 à —; 60 à —, 5 à 7 @ 7 ¼; 20 à 8 ¾; 12 à 8; 5 à 6 ¾; 86 à 8 ¼, 3 à 10 cts la livre. Aujourd'hui 142 boucauts à [illegible] prix [illegible] vants:

Nous cotons: Factory Lugs 5¾ @ 6¼c; Planters 6¾ @ 7c. Inferior à Fair, 7¼ @ 8c; Fine, 8¼ @ 9¼c; Choice et Selections, 9¼ @ 11c.

SUCRE—Marché lourd à cause de nombreux arrivages. Il s'est traité environ 5500 boucauts, la plus grande partie comme suit:

Inferieur	4½ @ 5¼	Prime	7½ @ 7¾
Ordinaire	5¾ @ 6¼	Choix	7¾ @ 8
Fair à fullyfair	6½ @ 7¼	Clarifié	[illegible]

MELASSE—Très faible approvisionnement de qualités prime. La fermentée et l'ordinaire ont été peu recherchées. Ventes: environ 5600 barils, à 31 ½ @ 33 ½ la fermentée; 33 ½ — 34 ½ cts et 35 cts des lots d'ordinaire à bonne qualité et prime.

FARINE—Bonne demande pour l'exportation, au commencement de la semaine, à $6 82 ½ @ $6 87 ½ la superfine de l'Ohio et de St Louis. Les détenteurs ont ensuite élevé leurs prix. Ventes: 20,000 barils (dernièrement) à $6 75 @ l'Ohio et le St Louis et $7 50 @ $8 le baril de marques extra.

BLE—Légère hausse au commencement de la semaine. Ventes: 12,000 sacs à $1 40 @ $1 45 le rouge prime et $1 06 @ $1 25 l'inférieur.

MAIS—Hausse et bonne demande pour l'exportation. Il s'est traité 65,000 sacs à (dernièrement) 47 @ 50 cts l'ordinaire mélangé et blanc et 50 @ 51 cts le boisseau de jaune.

AVOINE—15,000 sacs, à 28 @ 30 ½ cts l'Ohio inférieur à prime et 37 à 40 cts le boisseau de St Louis.

SON—Cet article a rapporté 65 @ 70 cts les 100 livres.

FOIN—Nouvelle baisse. Ventes, dernièrement, 4 2500 balles de l'Ouest, à $21 50 à $22 50, la plus grande partie à environ $22.

PORC—Baisse. 3500 barils de mess non inspecté, à $14. Un ou deux lots de mess prime à $14.50 le baril.

BŒUF—Le prix nominal du mess est de $12 @ $14 et de prime à $10 75 le baril.

BACON—Faible approvisionnement, surtout de plats côtés. Hausse. Ventes: 300 boucauts, à 8 ¾ @ 9 ¾, les plats côtés et 6 ¼ ordinaires à prime; 6 ¾ @ 6 ¾ cts les épaules.

VIANDE SALÉE—Hausse. Un lot de 150 boucauts a été vendu mercredi, à 5 ¾ cts les épaules et 6 ¾ les plats côtés et les jambons indistinctement.

GRAISSE—Peu d'arrivages, marché ferme. 800 barils et tierçons, à 9 ¾ @ 9 ¾ cts; et 11 cts la prime. 1600 barillets à 10 @ 10 ½ cts la livre.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de l'Ouest a rapporté 16 @ 23 cts et le fromage 12 @ 12 ¾ cts la livre, suivant la qualité.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—La toile de Kentucky n'a pas trouvé beaucoup d'acheteurs à 12 et 15 ¾ cts—Quelques lots de l'Inde, à 13 ¾ à 13 ¾ cts—Faible demande de corde à 8 ¾ à 11 cts les marques ordinaires à fantaisie. Ventes: 200 rouleaux, manufacture de la Louisiane, à 11 cts; 500 à 800 rouleaux et demi rouleaux, bonne qualité, à 10 ¾ cts.

SACS EN PIECE—Nous cotons cet article à 13 @ 13 ¼ cts les sacs légers et gréés. Un lot de 400 balles a été vendu à 11 ¾ cts.

WHISKY—Les prix sont montés à 25 ¾ @ 26 cts l'ordinaire et le rectifié et 26 ½ l'extra. Ventes: 1600 barils dont 350, ordinaire, hier, à 25 ½ et 26 à 25 ¾ à 26 cts le gallon.

RIZ—Marché lourd. 600 tierçons à 4 ¾ @ 4 ¾ la livre qualité bonne à prime de la Caroline.

CAFE—Demande animée et prix pleins. Il s'est traité 15,000 sacs de Rio, à 11 ¾ @ 11 ¾ cts l'ordinaire et 12 @ 12 ¾ cts les lots de bonne qualité à prime.

SEL—Deux ou trois chargements de gros sel de Liverpool, à 90 @ $1 le sac poids plein, en sacs moitié blancs.

CHANDELLES—3000 caisses bougies de l'Etoile, à 21 ½ @ 22 ¾ cts la livre.

CHAUX—La chaux de l'Est de seconde main a rapporté $2 50 @ $2 75 le baril, ce qui est une hausse.

HUILE—De petits lots d'huile de lard à 90; d'huile Palma Christi à $2 le gallon.

CHANGE—Meilleure demande de traites pour l'étranger, mais généralement à des taux plus faibles. Nous cotons sterling 107 ¾ @ 109 ¾ et 108 ¼; France, 5 fr. 22 ¾ @ 5 fr. 25 ¾ Traites sur New York, à 60 jours, 1 ¾ @ 1 ¾ pour cent d'escompte; Traites à vue sur New York, ¾ @ ¾ pour cent d'escompte.

FRET—Baisse au commencement de la semaine et meilleure demande. Dix ou douze navires ont été affrétés pour Liverpool à ¾ d. le coton, 12 ¾ d. le baril et 13 d. le mais, pour le Havre à 1 ¾ c. le coton et en 1 5/16 c; 2 pour Marseille à 1 7/16; un pour Genes à 1 ¾ c.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Navire Osceola, Jarvis, Liverpool.
Liberty, Aikins, New York.
Frank Pierce, Leach, Liverpool.
Brick Katahdin, Amesbury, Boston.
Kalcolah, Marion, Boston.
Banks, Shackford, New York.
Goëlette A J Vieo, Koon, Mobile.
Powhatan, Caro, Pensacola.
West Florida, Burns, Pensacola.
Sloop Ethan Allen, Grumby, Boston.

Arrivés hier.

Steamship Granada, Griffin, New York via Havane.
Navire Mary E Hammond, Coleman, Boston.
Barque Splendid, Wild, Messine.
Paul Boggs, Dizer, Cardenas.
Goëlette Esperanza, Miller, Campêche.
Tallahassee, Merrill, Punta Sabine.
Pour les steamboats voir la partie anglaise.

Montant le Fleuve.

Navire Louisa, Hatch, Liverpool.
Joseph Jones, Hosmer, Liverpool.
Northern Chief, Wenn, Liverpool.
Westminster, Hitz, New York.
Wm Wheeler, Atwood, Liverpool.
Agamemnon, Lawson, Bristol, Ang.
M H Bondy, ——, New York.

Memoranda.

Ports des Etats-Unis.

Boston, 19 mars—Arrivée, barque Susan W Lind, Coffin, de la Nouvelle-Orléans; brick H G Berry, Race, do.

New York, 20 mars—Expédié, navire Knickerbocker, Rabody, pour la Nouvelle-Orléans; arrivé, navire Pacific, Gadd, de la Nlle-Orléans.

Ports étrangers.

Arrivés de la Nouvelle-Orléans—Au Havre, 5 mars Wurtemburg, Wilmer.

A Anvers, 1er mars, Ernst Moritz Arendt, Bust.

A Bremerhaven, 27 février—Bossel, Hessler; 28, Frisco, Lanneman.

Hauteur de Folkestone, 28 février—Atlantic, Wilbags, pour Anvers, après être resté neuf jours dans le chenal.

A Greenock, 1er mars—Plymouth, Dean.

A Liverpool, 3 mars—Lancaster, Dean; Potomac, Reed; T S Farrow, Pierce; 5, Ocean Star, Simmonds; R Lewis, Vaughan.

Hauteur de Plymouth, 3 mars—Spark of the Ocean, Drummond, de la Nouvelle-Orléans, pour le Havre.

Partis pour la Nouvelle-Orléans—De Bordeaux, 25 février, Mary Bradford, Thompson; 27, Marie Caroline.

Du Havre, 1er mars—Clarissa Bird, Bird; 5, Mary Murphy; 6, Fanny Fosdick, Crabtree et J Wakefield.

De Bremerhaven, 3 mars—Anna-Delius, Hottendorf.

De Londres, 1er mars—Ophelia, Perkins.

De Glasgow, 1er mars—Benjamin Aymar, Lombar.

De Liverpool, 1er mars—Rappahanock, Cushing; 7, Kennebec, Patten.

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

Riv Rouge	P C Wallis, Ure	5 pm
Lafourche	F Sparkhawk, Terrebonne	5 pm
Balise	Ophelia, Dimery	10 am
Opelousas	Mary Bess, Lyons	5 pm
Covington	Virginia Pearl, Hoffman	10 am
Mobile	California, Myers	5 pm
Louisville	Empress, Shomer	5 pm
Arkansas	T P Leathers, Bennett	5 pm
Riv Ouachita	Louisa, Hosking	5 pm
Riv Rouge	E W Powell, Martin	5 pm
Riv Rouge	W N Sherman, Guernsey	5 pm
Riv Rouge	W m Bentley, Stewart	5 pm
St Louis	Sunny No 2, Hughes	5 pm
Attakapas	Louis, Maggie	10 am
Ocean Springs	Creole, Hutchings	5 pm
Riv Rouge	E W Mellen, Reed	5 pm
Riv Ouachita	Julia, Townsend	5 pm
Covington	United States, Ardis	5 pm
Vicksburg	Natchez, Leathers	5 pm
Williamsport	Belle Dunn, McComb	5 pm
Riv Ouachita	Camden, Jennings	5 pm
Riv Rouge	Caddo No 2, Humbert	5 pm
St Louis	W W Graham, Kerchival	5 pm

EN VENTE CHEZ
LELIEVRE, Libraire,
210 .... Rue Royale 210
—Almanachs pour 1856.—
Almanach Prophétique,
" Comique,
" Pour Rire,
" Des Dames et des Demoiselles,
" Des Jeux de Société,
" De Magicien,
" de la mère Gigogne, etc., etc.
Almanachs de Lecture.
Brochures illustrées, à vendre en gros et en détail à des prix modérés.

ABONNEMENT
A la Revue des Deux-Mondes,
PAR STEAMER—$15 PAR AN.

CETTE revue paraît les 1er et 15 de chaque mois par livraison de 10 à 12 feuilles d'impression, et forme tous les trois mois un volume de plus de 1000 pages.

On sait que cette revue se compose [illegible] des meilleurs [illegible]
On souscrit à la Librairie Nouvelle, Rue de Chartres, No 102.
18mars [illegible]

CHAPELLERIE [illegible]

UN bon [illegible] à vendre pour prix, par [illegible] Vieille Levée. Bois [illegible]

[illegible]

Mardi 30 mars 1856, LES AMOURS DU DIABLE, opéra; [illegible]

Théâtre [illegible] Gaieté.

[illegible]

Théâtre St-Charles.

[illegible] 29 mars 1856.

[illegible] de GRISELDIS, suivi de [illegible] heures.

[illegible] JULIEN et ADELINA PATTI

[illegible] barytons [illegible] AUG. GOCKEL, pianiste [illegible]

PROGRAMME.

1—[illegible] Gockel
2—Duo du "Il Barbiere" Adelina Patti et Paul Julien
3—[illegible] Barili
4—Air de [illegible] Paul Julien
5—[illegible]
6—Rondo de "La Sonnambula" Adelina Patti
7—A. Nocturne, B.—Le triomphe, grand galop de concert, Auguste Gockel
8—La Gitanilla, chanson Espagnole, Adelina Patti
9—La Danse des Sorcières, Paul Julien
10—Cavatine de "Il Barbiere", E. Barili
11—Polichinelle,
Grand caprice burlesque, A. Gockel
12—La célèbre romance de l'Echo, de Jenny Lind, Adelina Patti
13—Grande fantaisie sur la prière de "Moïse", Paul Julien

Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures.

Prix des billets, $1, avec siège réservé. On peut s'en procurer, à partir de jeudi prochain, aux magasins de musique de MM. H. D. Hewitt et P. D. Werlein et, aux portes, le soir du concert. 25mars

MUSEE AMERICAIN DE VANNUCHI,
107, RUE ST. CHARLES.

LA CELEBRE TROUPE COMIQUE DES SIGNORS,
De Chœurs et de Chants amusés,
DU SIGNOR DONETTI.
Pour quelques jours seulement.

A la demande réitérée des citoyens, M. Vannuchi a engagé la troupe du Signor Donetti, pour quelques jours seulement.

Le célèbre
OURANG-OUTANG JOCKO,
de Vannuchi, jouera tous les soirs avec la troupe de Donetti.

LA merveille vivante,
L'ENFANT PRODIGE,
qui n'a que 18 mois et pèse 87 livres
Les singes joueront tous les soirs, à 7 heures et demie.
Il y aura une grande représentation tous les SAMEDIS, à 3 heures de l'après-midi.
Prix d'entrée: 50 cts. Pour les enfants moitié prix. 26mars

Un Grand Concert et Bal Masqué,

Auront lieu au Winter Hall, rue St Louis, en face de l'Hotel St Louis,
Samedi soir, 29 mars 1856.
Le bal commencera immédiatement après le concert.
Prix d'entrée pour le bal et le concert. . $1 50
Pour le concert seulement 50
On peut se procurer des billets aux principaux hôtels et magasin de musique.
Le contrôle est ouvert de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Pour plus de détails voir les petites affiches.
28ms—4 W. GOODRICH, directeur.

TABATRE PELICAN.

Cirque Colossal Américain,
DE WASHBURN,
Et AMPHITHEATRE INDIEN.

La combinaison de ces deux compagnies offre la plus grande variété de talens qui aient jamais été réunis et peut affirmer qu'elles ont les

MEILLEURS ECUYERS DU MONDE,

Ainsi qu'une troupe complète d'acrobates qui exécutera les exercices les plus extraordinaires de la gymnastique actuelle.

Une des scènes les plus attrayantes de ces représentations, tant par sa nouveauté que par la beauté des exercices, c'est l'introduction des

VERITABLES INDIENS SAUVAGES

des vastes plaines de l'Ouest. L'orchestre est composé de quatorze symphonistes sous la direction de l'immortel HARRY GAUL.

Les portes s'ouvriront à 7 heures et la représentation commencera à 8 heures.

Mercredi et samedi il y aura une représentation spéciale pour les dames et les enfants.

Prix d'entrée—Parquet 50 cts—Second Tier 25—Loges de gens de couleur, 50 cts—Galerie 25 cts.

Salle des Odd-Fellows.

OLE BULL

Annonce respectueusement aux citoyens de la Nouvelle-Orléans qu'il donnera
UN SEUL GRAND CONCERT,
LUNDI SOIR 31 MARS 1856.
Il sera secondé par
Les deux prima donna de talent et aimées du public, signorina ANNA SPINOLA, Mlle A. ANNA VAIL,
LOUIS SCHREIBER, Célèbre cornet à piston.
FRANZ ROTH, Célèbre pianiste et compositeur.

On peut retenir des sièges sans prix extra, samedi et lundi, aux magasins de musique de MM. P. Werlein et H. D. Hewitt.

Prix du billet: Une piastre pour toutes les parties de la salle. A vendre aux magasins de musique et à la salle.

Les portes s'ouvriront à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures. 29 mars—jusq. 31

Armory Hall.
DERNIERE SEMAINE
Terminant samedi 29 mars.
Le célèbre et immense
PANORAMA
DE HANINGTON,

Représentant la GUERRE CONTRE LA RUSSIE, depuis le commencement du bombardement de SEVASTOPOL jusqu'à la prise du Malakoff.

Au milieu du bruit des explosions assourdissantes des mines, de la détonation des mousquets, du bruit des canons et de l'incendie de la ville. Ce tableau produit un effet qui ne s'efface jamais de la mémoire.

Les portes s'ouvrent à 7 heures et demie. Le spectacle commence à 8 heures.

Prix d'entrée: 50 cts. Les enfants paieront moitié prix.

Point de spectacle le dimanche. On peut se réserver des sièges depuis 10 heures.

REPRÉSENTATIONS DE JOUR

Les mercredis et samedis, à une heure et demie, pour les dames et les enfants. 18fev—6

LE GYMNASE TIR AU PISTOLET
ET SALON D'ESCRIME, DE
ROPER,
No 10 rue Paroisse No 10

Est ouvert depuis le 12 octobre. Heures de leçons: de 6 heures du matin à 10 heures du soir, excepté le dimanche.

Il y a une salle pour chaque département.

Le professeur HILDET, du gymnase de Berlin est chargé de donner des leçons de gymnase.

Costumes, masques et domînos.
AUX MOUSQUETAIRES DE LA REINE,
Madame LOUBAN,
No 302, rue Royale, entre Canal et St Louis,

A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de costumes pour le bal, [illegible] Louis XIII, XIV et XV, [illegible] arlequin, polichinelle, [illegible] [illegible] pour dames et demoiselles [illegible]

JANSSENS, AINÉ,
Tailleur,
Autrefois No. 112, rue de Richelieu, à Paris,

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle à l'étranger, mais surtout à la Nouvelle-Orléans, que depuis le 10 janvier 1856 le siège de son établissement a été transporté au
No. 3, rue de la Paix
1 fev—[illegible]

AVIS.

LE Dr SHERIDAN, qui a fait ses études dans le hôpitaux de Sir Steevens, à Dublin, vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans où il rend tous les jours la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds. Il guérit, dans l'espace de 21 à 28 jours, les cancers, sans avoir recours aux instruments, et les affections pulmonaires dans leur première période. Les personnes sujettes aux crises feraient bien de s'adresser au Dr Sheridan qui guérit également les hémorroïdes et les rhumatismes.

Les maladies secrètes sont guéries à la première visite. Les consultations ne coûtent rien. Les personnes demeurant à la campagne peuvent lui écrire en faisant connaître exactement le degré du mal.

Le Dr Sheridan permet de parcourir le livre où sont consignées ses cures merveilleuses à St-Louis et à la Nouvelle-Orléans. Son diplôme est exposé dans son cabinet. Qui peut venir voir le Dr rendant la vue aux aveugles.

Heures de consultations: de 9 heures du matin, à 4 heures de l'après-midi. Le cabinet est au No. 258, rue du Canal, encoignure Tremé. 11 oct—[illegible]

Huile, Fromage, Chandelle, Savon, &c
6000 [illegible]

[illegible]

PHARMACIE EN GROS.

[illegible]

JAMES SYME, droguiste, 237 & 239 rue Canal, près Claiborne.
28fv

Cigares de la Havane.

142,000 CIGARES de la Havane venant d'arriver par le brick John S. [illegible] [illegible] Palais de Cristal, Gustavo, Rodesia, etc. Le tout garanti véritable. A vendre par CABALLERO & SALVADO, No 58, Vieille Levée, entre Douane et Bienville
28 fev

216,000 [illegible]

[illegible] CABALLERO & SALVADO, [illegible] Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

V[illegible] MOUSSEAU & Co, 17 et 19, rue St. Louis

[illegible]

12 do [illegible] rouges à l'huile [illegible]
15 do [illegible]
16 do [illegible]
15 balles cotonnades bleu, double croisé,
9 caisses cotonnades françaises façonnées,
[illegible] rideaux brodés et applications sur mousseline et tulle, qu'ils offrent en vente, ainsi qu'un grand assortiment d'autres articles assortis pour la campagne, aux conditions les plus libérales et aux plus bas prix du marché. 16dec

Importation directe de Paris.

VICTOR,
RUE ST-CHARLES, No. 26.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Hâvre, son assortiment de marchandises d'hiver, consistant en:

Chemises toile, coton devants toile et coton, des modèles les plus nouveaux et à tous les prix;
Cravates, cols cravates et cols, mouchoirs;
Gants de Jouvin;
Gilets de dessous, flanelle et coton;
Caleçons toile, flanelle, coton et flanelle de coton;
Chaussettes soie, fil d'Ecosse, coton, mérinos, blanches et fantaisie.
Parapluies soie.
Cannes armées et non armées;
Quelques petits vêtements d'enfants;
Une grande variété d'articles de fantaisie, tel que: Porte-Monnaie Bourses, Bracelets, Eventails;
Nécessaires pour dames et messieurs, Peignes, écrins et brosses;
Bronzes en tout genre;
Grand assortiment de parfumeries des meilleures maisons de Paris.
Toujours en magasin, un assortiment de fournitures pour tailleurs.
Son Salon de Coiffure est desservi par des ouvriers qui se distinguent par leur amabilité et leur complaisance aux personnes qui veulent les honorer de leur confiance. 30 déc

WHISKY—160 barils Magnolia, de Pike; 80 barils, Tuscaloosa, 90 barils Monongahela Rye; 75 barils et demi do, vieux Bourbon. En magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
15mars 13 et 15, rue St-Louis

RIZ—160 boucauts riz de la Caroline, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
15mars 13 et 15, rue St Louis

INDIGO—10 surons indigo de Guatemala, première qualité, reçus tout récemment et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
15mars 13 et 15 rue St-Louis

PAPIER—1500 rames papier de différentes dimensions et qualités, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
15ms 13 et 15, rue St Louis

BOUCHONS—160,000 bouchons pointes et réguliers, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
15mars 13 et 15, rue St-Louis

VIN—300 barriques vin rouge pour familles; 250 caisses do, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
15ms 13 et 15 rue St-Louis

CORAGES—300 milliers en magasin et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
15ms 9, rue Gravier

MAILLOT & SON,
No. 134, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux-de-vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays.
14 déc—[illegible]

VERMOUTH—200 caisses Vermouth L. Nolly, à vendre par ANT. GIRAUD,
13 mars 44, Vieille Levée

MUSCAT—180 caisses vin muscat de Frontignan supér. à vendre par ANT. GIRAUD,
13 mars 44, Vieille Levée

VINS en caisses—350 caisses vin rouge, diverses qualités,
75 caisses vin blanc, Haut Sauterne,
140 caisses vin blanc vieux caste.
A vendre par ANT. GIRAUD,
13 mars 44, Vieille Levée

HUILE de Plagniol—550 paniers huile Plagniol grande rantie, 230 cais. huile do do
A vendre par ANT. GIRAUD,
13 mars 44, Vieille Levée

SARDINES—100 caisses de 100 ¼ de la marque E. Souilloux, attendues du Havre,
A vendre par BRUGUIERE & Co,
13ms 16, rue Bienville

ALLUMETTES—200 grosses allumettes extra de Lacourt, à vendre par
H M BARLOW & Co,
13 ms No 18, rue du Canal

PANIERS de provision—700 paniers, en magasin et à vendre par H M BARLOW & CO,
13mrs—12 18, rue du Canal

PIPES—1500 caisses pipes allemandes et écossaises, en magasin et à vendre par
H M BARLOW & CO,
13mrs—12 18, rue du Canal

EN débarquement du navire N. Boynton, venant du Havre:
160 caisses de 12 bouteilles vieux cognac
20 do do Cotes d'or mousseux.
Provenant de la maison de F. Lescoure & Co, de Nuits en Bourgogne, à vendre par A CARRIERE,
12mars 25 Vieille levée

30 CAISSES de 100 ¼ boites sardines A Gillet & Co.
10 do 200 ¼ do
3 do 12 ½ petits pois do
10 do 12 ½ do do
4 do 24 ½ haricots verts do
2 do 12 ½ do do
En débarquement du navire Boynton du Havre, et à vendre par V & E MAIGNAN,
11mars 20, rue St Louis

MARCHANDISES en magasin:
50 quarts vin de Madère;
50 do do Sherry;
40 do do Rancio supérieur;
25 do do claret do
40 demi-pipes do rouge de Catalogne;
25 do do do do
400 caisses vin de Bordeaux, St-Julien;
300 do au supérieur de Château-Laborde;
150 paniers huile d'olives, boul. 24 onces;
75 do do do demi-bouteilles;
A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co,
11me Encoignure Royale et St-Philippe

HOUBLON—25 balles Houblon de la dernière récolte,
A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co,
11me Encoignure Royale et St-Philippe

Marchandises nouvelles,
Pour le printemps.

A VENDRE par le soussigné à des conditions libérales, les marchandises ci-après décrites, reçues par les derniers arrivages d'Europe et du Nord,—savoir:

Indiennes claires des premières marques;
Mousselines jaconats et organdis imprimés;
Brillantes, jaconats et percales imprimées;
Ginghams, désindes unis et imprimés;
Robes de barèges imprimés et couleurs unies;
Mousseline suisse 4-4 et 6-4;
Mouchoirs de fil pour hommes et pour dames;
Toiles d'Irlande et toile à draps;
Bonneterie en tous genres;
Articles pour famille et pour habitation.
LOUIS DUSOURNAU
8 fev 55 rue de Chartres

CHAUSSURES D'HIVER
POUR TOILETTES, BALS ET SOIRÉES.
Pour dames, messieurs et enfants.

EN VENTE—en ce moment à la manufacture de BLANCAND & GUITET, encoignure des rues Royales et Dumaine;

Le plus riche assortiment de chaussures et le plus à la mode; composé de:
Bottines de la plus grande variété pour dames,
do claquées de toutes couleurs, avec ou sans talons pour dames,
Bottines claquées de toutes couleurs à boutons avec ou sans talons pour dames,
Bottines claquées cuirs à boutons avec ou sans talons pour dames,
Souliers satin blanc pour dames,
do décolletés bronze pour dames.
do do noirs do
Brodequins de la plus grande variété pour dames,
Bottines de fantaisie de toutes sortes p. demoiselles,
do do do enfants,
Souliers décolletés do fillettes,
do do do enfants,
Bottines, bottes vernies et non vernies, souliers vernis de tous genres, pour garçons de tout âge.
Aussi un riche assortiment de chaussures pour hommes.
Le stock le plus complet, qui puisse répondre à toutes les demandes.
Les ordres sont exécutés avec la plus grande promptitude. 15 dec

AUX lithographes et fabricants de cigares—Papier—5 caisses papier satiné de la plus grande dimension et de différentes couleurs, en magasin et à vendre par ANTO COSTA.

ABSINTHE ET FROMAGE—150 caisses absinthe Y. & L.; 4 barils do do, attendus par le navire St-John, et à vendre par SOSTHENE THOMAS,
9, rue Gravier

EN magasin:—400 caisses absinthe Suavegoot, Brunston & Co.
50 caisses Kirsch, do do do
A vendre par Fdo DE FUENTES & Co,
13 mars 79, Vieille Levée

POMMES DE TERRE — 300 barils Mechanics de choix, de Louisville, en barils de farine.
OIGNONS—45 barils oignons de Boston, pelure argentée, en magasin.
POMMES SECHES—250 barils pommes sèches de choix, du Nord, séchées au soleil.
POMMES SECHES— 200 barils, demi et quart dito pommes qualité de choix.
PATATES DOUCES—500 barils différentes qualités, en magasin.
FEVES—100 barils fèves du Nord, pour la marine.
FEVES ROUGES — Quelques barils fèves rouges nouvelles, de Galliguilla.
ORGE—10 barils orge perlé de 1re qualité.
SEL—Gros sel et sel fin, constamment en magasin.
AIL—300 bottes ail d'Espagne, en magasin et à vendre par DONNELLY, MEDINA & Co,
24 mars 68, rue Tchoupitoulas

VIN de Marseille—25 barriques vin rouge de Marseille, Rochefort;
10 pipes vin de Catalogne supérieur.
A vendre par ANT. GIRAUD,
26mars 44, Vieille Levée

VIN BLANC—30 barriques vin blanc Sauterne;
15 barils do do.
A vendre par ANT. GIRAUD,
24 mars 44, Vieille Levée

Porter Scotch Synde.

EN bouteilles et demi bouteilles, de première qualité, en débarquement du navire Ostenbia, venant de Liverpool, à vendre par J. T. DE SOANE,
18 dec 47, rue Bienville

BOUTEILLES—70 paniers de 10 bouteilles blanches;
15 paniers de 100 bouteilles blanches à liqueur;
20 paniers de 100 bouteilles noires de Magnolia;
A vendre par ANT. GIRAUD,
26mars 44, Vieille Levée

VIN rouge—50 barriques vin rouge Cadenac; 15 demi do do Deyris Margaux; 10 do [illegible] à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
26mars 17 et 19 rue St-Louis

EAU DE VIE [illegible]
à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
26mars 17 et 19 rue St Louis

[illegible]
A vendre par ANT. GIRAUD,
44, Vieille Levée

Chocolat à la crème.
A. LAVIE.
Rue de Chartres No 52.

V[illegible] de chocolat de la crème d'un [illegible]

CHAMPAGNE—Par le navire Hannah Chester, du Havre:
[illegible] champagne de la marque [illegible] et à vendre par NUMA LACOSTE & Co,
28 mars 147, rue Royale

CHARBON de bois pulvérisé—15 boucauts, en magasin et à vendre par X. LAMBERT,

---

[illegible] No 147,

[illegible] JENNINGS, LAUGHLAND & Co, Agents.

POUR LA CALIFORNIE.

LE magnifique vapeur neuf de la ligne des Etats-Unis, GRANADA, commandé par [illegible] & F. Griffin, partira du wharf situé au côté de la rue ST-JOSEPH, SAMEDI, 5 avril, à 9 [illegible] heures, pour [illegible] et [illegible] le vapeur GOLDEN AGE.

[illegible]

ARMSTRONG, HARRIS & Co, Agents,
27mars 66, rue Natchez, près Camp.

POUR ANVERS—Le navire américain [illegible], de premier classe, Baxter, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret, s'adresser à
20 mars BAXTER, LOVELL & Co.

No. 24, rue de Chartres, encoignure Douane.

Couturière de Modes et Nouveautés.
OLYMPE & Co,

ONT l'honneur de prévenir les Dames qu'ils viennent de recevoir de Paris un bel et riche assortiment de marchandises de modes et nouveautés, de printemps consistant en chapeaux de crêpe et dentelle, chapeaux paille d'Italie et paille de riz, chapeaux paille Italienne et fleur, chapeaux et capelines pour fillettes et enfants, mantelets de soie imprimés et à volants, robes brodées, mouchoirs, châles et mantelets toile Eugénie, châles et mantelets festonnés, palmes et mantelets dentelle noirs, robes à volants, pèlerines bretonnes, mouchoirs brodés, cordonnets grande nouveauté, maisons et mitaines filets, coiffures, [illegible] fleurs artificielles, &c. &c., et qu'ils en feront l'ouverture jeudi prochain, 15 de mars courant.

Toutes la marchandises ayant été achetées par Mme Olympe elle-même, avec le plus grand soin, dans les meilleures maisons de Paris, nous osons espérer que les Dames voudront bien nous continuer leur bienveillant patronage. OLYMPE & Co,
12mars 24, rue de Chartres

Ouverture de marchandises de haute nouveauté.

Mme. E. FOURNIER,
encoignure Canal et Baronne, (sous le Pelican Club) a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France,

Un joli choix de marchandises de haute nouveauté en robes, soieries, barèges, linons, confections de soie, velours et drap. Lingeries, dentelles, articles pour enfants, garnitures, rubans, fourrure, &c., et qu'elle en fera l'ouverture le samedi 10 novembre.

Mme FOURNIER annonce en outre à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de joindre à son atelier de modes à son atelier de couture, et sollicite de nouveaux le bienveillant patronage de toutes les dames.
1 nov

MODES! MODES!
A l'instar de Paris.
Madame DURAND,
Rue Royale 167, entre Toulouse et St-Pierre.

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'à son retour d'Europe, elle s'est décidé par une vente publique de toutes ses anciennes marchandises en magasin.

Elle offre un nouveau choix de modes et de nouveautés, acheté par elle-même avec le plus grand soin, dans les maisons les plus renommées de Paris. Beaucoup de ses articles de goût ont figuré à l'Exposition Universelle.

Un grand assortiment de chapeaux de tout genre pour dames et pour enfants.

Manteaux pelisses, et mantelets en soie et en velours.

Lingerie unie et broderie grande nouveauté, fleurs artificielles, coiffures pour parures pour bal, dentelles, valenciennes, parures complètes pour mariées, rubans, en soie, en velours et en peluche, ombrelles, gants et mitaines, galons riches, et en général tout ce qui concerne la haute nouveauté.

Les prix sont modérés. 25

E. DURAND,
IMPORTATEUR DE
PORCELAINE et CRYSTAUX
Encoignure St-Pierre et Royale,
Nos. 167 et 169,

A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, un grand assortiment de Crystaux et Porcelaines qu'il offre à vendre à des prix modérés.

Lampes moderateurs et autres;
Services complets, unis et décorés;
Coutellerie, Plaqués, carafes, verres unis et coupés;
Plats, assiettes de tables et verres pour cafés et restaurants;
Un complet assortiment de poêles à fourneaux et de batterie de cuisine;
Huile de Colza, pour lampe modérateur, épurée.
22 oct

AVIS AUX DAMES.
A LA COQUETTE.
266, rue Royale, entre Saint-Philippe et Ursulines.

Mme FLANDRAIN, corsetière de Paris et des artistes du théâtre d'Orléans, invite les dames à se faire faire, avant de compléter leur toilette, un de ses magnifiques et célèbres corsets imperméables, dont la vogue est si grande à Paris. Comme conservateurs de la taille, ils l'emportent de beaucoup par leur souplesse et leur coupe gracieuse et leur flexibilité font ressortir les beautés de la taille.

Mme Flandrain fait sur commande les corsets de tout genre, corsages, corsets et ceintures pour les dames enceintes, épaulettes de grâce pour enfants, bas lacés pour varices, et enfin tout ce qui concerne l'orthopédie.

Tous les objets portent le cachet de la maison, afin d'éviter la contrefaçon. 15 fev—ab

FRAISES au jus—50 cais. de la marque Jh Pommé de Nantes, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
24mars 31 et 33 rue Gravier

VIN rouge—500 caisses vin rouge en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
24 mars 31 et 33, rue Gravier

PRUNES à l'eau-de-vie—40 caisses prunes des marques Clermont et Teyssonneau, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
24mars 31 et 33, rue Gravier

CERISES à l'eau de vie—50 caisses de la marque Teyssonneau, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
24mars 31 et 33, rue Gravier

JUS de fruits—50 caisses de la marque C. Appert, Paris, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
24mars 31 et 33, rue Gravier

SARDINES—100 caisses sardines à l'huile en ¼ et ½ boîte, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
17 mars—15f 27, Vieille Levée

EN débarquement de la barque Léopold, venant de Bordeaux: 62 barriques vin rouge St Julien Médoc; 8 do vin blanc Haut Sauterne, 37 barils do do.
A vendre par X LAMBERT,
22m 69, rue des Magasins

BOUTEILLES VIDES—500 paniers bouteilles vides. En magasin et à vendre par C CAVAROC & Co,
22m 144, rue Royale

HUILE D'OLIVE — 1000 paniers huile d'olive J Plagniol; 1000 do de Mis. Roo;
250 caisses do do; en magasin et à vendre par C CAVAROC & Co,
22m 144, rue Royale

VIN ROUGE—200 barriques vin rouge ordinaire; 400 caisses do bon ordinaire;
25 demi pipes Catalogne, très corsé, en magasin et à vendre par C CAVAROC & Co,
22m 144, rue Royale

VINAIGRE—50 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par NUMA LACOSTE & Co,
22 mars 147, rue Royale

COGNAC—10 quarts cognac marque J Geanty 1830; 15 huitièmes do do do; 15 quarts do do J. Luc;
22 mars NUMA LACOSTE & Co, 147, rue Royale

FRUITS au jus—125 caisses fruits au jus, assortis, de la marque Teyssonneau jne, à vendre par
22 NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale

VIN de Catalogne!!!—En pipes et demi pipes, de qualité supérieure, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
24mars 27 rue St Louis

EN magasin et à vendre par le soussigné:
200 barriques bon vin ordinaire;
25 barriques vieux vin rouge St Emilion;
75 do do vin blanc Haut-Sauterne;
30 barils vieux vin blanc Château Bommes et Haut-Sauterne;
300 caisses vin rouge St Julien Médoc;
75 do vin rouge St Château Lafitte, Latour, Léoville et Margaux;
200 paniers bouteilles vides;
100 paniers huile d'olive A. Greco.
200 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons;
20 estagnons eau de rose et eau fleur d'orangers;
30 paquets eau-de-vie, dans preuve, pipes, quarts, et huitièmes des marque Vor Filz et Augustin;
50 caissons savon de Marseille.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
24 mars 27, St Louis

COLORIS D'EAU DE VIE—Reçu tout récemment et à vendre par les soussignés: 5 barils de coloris d'eau-de-vie. X. LAMBERT,
28 69, Magasins

AUX CHARRETIERS.—Nous ne faisons de charrois qu'à ceux munis de nos ordres écrits.
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
29 fv—15f 27 rue de la Vieille Levée.

PAPIERS PEINTS,
Encoignure Bourbon et St-Louis.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de papiers peints par les derniers navires arrivés du Havre. Ses papiers sont fabriqués par les meilleurs fabricants de Paris et sont remarquables par leur dessin; de plus, ils invitent les personnes qui désirent faire tapisser leurs appartements à venir visiter tous ses papiers pour lequel il offre un avantage de 20 pour cent dans le prix de collage, le faisant lui-même. Entrepreneur de peintures en bâtiment.
28fv—[illegible] E. CHERBA

CHANDELLES, huile, whiskey, eau-de-vie &c, &c.
1600 caisses bougies de l'Etoile, de Procter & Gamble,
700 do amidon perlé de Frazer,
55 barils huile de graines, No 1,
150 do whisky, Boyle Rose,
100 ½ do do do
100 ½ do do Monongahela (cercles de fer),
75 do do do do do
100 ½ et 1/8 pipes eau-de-vie du pays.
A vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
15 mars No 58, rue Tchoupitoulas

DREZ,
67, RUE DE CHARTRES.
AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE
Déballage de Chapeaux d'hiver.

REÇU par les derniers arrivages:
Chapeaux de soie pour hommes et cadets;
Chapeaux de castor noir,
do de castmir noir,
do de feutre souples, de toutes couleurs et qualités,
Casquettes soie et toile cirée, pour hommes et enfants,
do militaires, do do
do fourrures de toute espèce,
do drap et velours pour hommes et cadets,
do de chasse en [illegible],
do de fantaisie pour cadets et enfants.

Employant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Les marchands de la campagne trouveront chez lui à des prix modérés un assortiment de tous les articles de chapellerie (conditions libérales).

On trouvera toujours chez lui les chapeaux soie COIFFE ADHERENTE, d'une légèreté remarquable et d'un beau fini.

J. J. ALBERT

[illegible] des chapeaux d'hiver, [illegible] 33, rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages d'Europe et du Nord:
Chapeaux de soie pour hommes et cadets,
do de castor noir do
do de castor noir do
do de feutre [illegible], de toute couleur, genre et qualité,
[illegible]

[illegible]

[illegible] Fdo DE FUENTES & Co,
16 mars 28, Vieille Levée

DE BRUXELLES,
Sous la direction de Mme PARENT,

[illegible]

Pour les conditions, s'adresser à l'institution, où on peut se procurer des prospectus.

INSTITUTION DE MADAME DESRAYAUX
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville
Année 1855-56.

CET établissement, partagé pendant chaque été en deux maisons, l'une de ville et l'autre de campagne "Passe-Christian", rouvrira le 1er novembre aux conditions de la réunion de leurs [illegible] pensionnat.

L'ENSEIGNEMENT [illegible] des langues anglaise et française [illegible] les branches d'instruction.

Les dames et l'instruction [illegible] etc.

Deux articles du premier ordre, déjà attachés à l'établissement vont continuer et activer ce développement.

Melle Calvé, née à [illegible] de l'Opéra, enseignera ses premières élèves de CHANT ses leçons et principes d'art [illegible].

M. E. PREVOST, l'habile chef d'orchestre de notre scène lyrique, [illegible] établira un sage et élevé [illegible] de direction.

[illegible]

Programme général

[illegible] de la Nlle-Orléans.
[illegible]

Toutes les élèves, [illegible]

[illegible]

Conditions—Solfège $6
Harmonie 6
Chant 12
N. B. Les élèves du dehors peuvent être admises au cours. 4 oct

INSTITUT St-LOUIS.
322, rue Dauphine,
(Entre Ursulines et Hôpital.)

MME DERON remercie les familles de la confiance qu'on lui a témoignée [illegible], elle les prie de croire qu'elle fera tous ses efforts pour s'en rendre digne.

[illegible] le cours de Mme Deron à Paris [illegible] Mme Deron à tout ce qui pourrait contribuer [illegible] d'y introduire des améliorations dans cet établissement.

Mme Deron veut que les jeunes personnes qu'elle élève acquièrent des manières modestes, élégantes, et une instruction solide, basée sur la morale et la religion, en un mot une éducation complète [illegible] jeunes filles.

[illegible]

La musique, comme l'enseignement général auquel elle se doit pas nuire, est l'objet de soins constants [illegible]

Plusieurs demandes de leçons particulières ont été faites à Mme Deron pour des demoiselles ne pouvant suivre des classes régulières; pour satisfaire à ces demandes, un Cours de Français (approprié dit, à la manière de Cours des Mlles Sacré et Lévi à Paris), sera ouvert à partir de janvier: il aura lieu deux fois l'an [illegible].
[illegible] 1 déc—

INSTITUTION G. BOYER,
168, RUE CONTI,
ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, [illegible]

[illegible]

Branches d'instruction:
Anglais, Français, Espagnol, latin, mathématiques, histoire, géographie, [illegible]

Conditions:
Pensionnaires [illegible] $8, 4, 10 par mois
Demi-pensionnaires [illegible]
Externes [illegible]

[illegible]

Collége de la Nlle-Orléans.
Nos. 88 et 90 rue St-Bernard.
Incorporé par acte de la Législature en 1854.
DIRECTEURS:
M. Alfred Hennen, M. G. [illegible]
L'Hon. Cornelius Voorhies, L'Hon. [illegible]
M. E. V. Plauché, L'Hon. Robert Preaux,
M. Bernard Avegno, Prof. J. B. Jaume,
L'Hon. Alexandre Dorlais, Prof. Chas. E. Mace
M. Henry Cline.
Professeurs:
HENRY CLINE, L. L. D., F. A. S., Président.
[illegible]
C. E. MARC, bachelier ès-lettres, [illegible]
W. E. CLINE, A. B., [illegible]
L'HON. ROBERT E. PREAUX, L. L. D., [illegible]
A. C. JAUME, professeur de dessin et de peinture.
A. ROZIERE, maître d'escrime.

Ce collége a été ouvert en 1853, comme "Ecole Supérieure" [illegible]

[illegible]

PRIX:
Pour le 1ère classe, $6 50 par mois
" la 2ème, 3ème et 4ème classe, $11 50 "
" la 5ème, 6ème et 1re, 12 50 "
Pension, (payable d'avance par trimestre) $30
Les livres, les plumes, papier &c, les leçons de dessin, de musique, de peinture et les leçons d'escrime se payeront séparément.

COLLEGE AUDUBON,
Encoignure Bourgogne et de la Maine,
Dirigé par S. Rouen.

LE plan des études embrasse le Latin, le Grec, l'Espagnol, l'Allemand, et toutes les branches d'un enseignement complet en Anglais et en Français: les Mathématiques, la Rhétorique, l'Histoire, la Géographie, la Tenue des livres, la Calligraphie, &c., &c.

Le personnel du collége répondra toujours au nombre des élèves.

M. J. N. Reynolly architecte, est chargé du cours de dessins linéaire appliqué aux constructions, aux machines, à l'arpentage avec le paysage et la perspective sans augmentation de prix pour les élèves du collége.

CONDITIONS:
Pensionnaires $ 25 payables d'avance par trimestre.
Demi pensionnaires $ 15
Classes supérieures $ 10 par mois,
Classes intermédiaires $ 8 "
Classes élémentaires $ 6 "
Classes primaires $ 4
Bed et Bedding $ 3 par an.
L'Allemand, les arts d'agrément et les fournitures sont payés à part.

Les classes sont ouvertes toute l'année, de 8 1/2 du matin à 3 heures, et de 4 1/2 à 7 heures de l'après-midi.

Les améliorations, qui viennent d'être faites au local permettent de recevoir un plus grand nombre de pensionnaires et d'externes. 30s

INSTITUTION JEFFERSON,
[illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Justin Louis Sollé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 7,988—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 de janvier 1856 et adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, au shérif de la paroisse d'Orléans, ledit shérif procèdera le samedi, 3 de mai 1856, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain de forme irrégulière, situé en cette ville, au Faubourg Trémé, dans le district municipal No 1 (aujourd'hui 2me district), dans l'ilet compris entre les rues St-Pierre, Claiborne et Derbigny et la Promenade Carondelet, faisant face à la rue St Pierre, entre les rues Derbigny et Claiborne; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, sans exception aucune;—le dit terrain mesure (mesure américaine) 98 pieds de face à la rue St-Pierre, 165 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur, 127 pieds 5 pouces et 6 lignes de face sur la ligne qui regarde la rue Claiborne et 119 pieds 3 pouces de profondeur du côté de la rue Derbigny, de là, en courant à angle droit de 6 pieds sur une profondeur de 60 pieds 9 pouces, 4 pouces et 6 lignes, conformément au plan dudit terrain.

Les bâtisses et améliorations sur ledit terrain consistent en une maison bâtie en briques sur le devant, une cuisine bâtie en bois sur le derrière, pigeonnier, écuries, 2 caves, un beau jardin, etc.

Cette propriété appartient à ladite succession, au moyen de l'acquisition qu'en a fait le défunt de ses enchères publiques, par le ministère du shérif de la paroisse d'Orléans, le 14 de février 1853, à la poursuite de Emile Thévenaux vs. Henry Legendre No 6364 des dossiers de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Conditions.—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de quatre mille trois cent vingt piastres due le 1er avril 1856 à la Banque de la Louisiane, à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque sur la propriété vendue, et portant intérêt à défaut de paiement à échéance, au taux de huit pour cent l'an.

Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu et la police transférée à la Banque.
SAMPSON BLOSSMAN,
Député shérif de la paroisse d'Orléans
29mars—29,11,21 2

John Swasey & Co. vs. le bateau à vapeur Montgomery, ses agrès et ses propriétaires.

QUATRIEME COUR de district de la Nouvelle-Orléans—No. 9096—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le lundi, 31 de mars 1856, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Le bateau à vapeur nommé MONTGOMERY, ensemble avec sa machine, ses meubles, agrès, etc., tel qu'il se trouve maintenant dans le port de Nouvelle-Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
JOSEPH HUFTY, Shérif de la paroisse d'Orléans
29fv—10,29,29

Jean Paul vs W. Asperh et Antoine Herts—A la cause Antoine Epitz—No 166.
Cour de la Quatrième justice de Paix—Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable François Calonge, juge de la dite cour, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le jeudi 10 avril 1856, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Deux terrains situés dans la 3me District, sur le chemin de Gentilly, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'ilet No 25, borné par les rues Warsaw, Magistrat, St. Bernard et Verte, suivant plan dressé par Gardien en date du 10 décembre 1853 et déposé au bureau de H. B. Cenas, notaire public.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Warsaw et Magistrat, et mesure 22 pieds de face à la rue Warsaw par 125 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur sur la rue Magistrat, 73 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur le lot No 3, et 40 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne oblique dans le fond.

Le lot No 2 mesure 47 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Warsaw, par 75 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, sur la ligne de division du lot No 1, et 38 pieds, 2 pouces et 3 lignes à la ligne opposée formant un pointe. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Cette criée étant la seconde et dernière, les terrains ci-dessus décrits seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon en obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de 5 pour cent l'an de la date et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. JULES SORAPURU,
25 mars—25,29,av4,9 const. ble

Charles Gérard contre A. Chapuy.—No 7927.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias qui m'a adressé l'honorable George Lagenbuhl, Cinquième Justice de Paix de la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre les rues Chartres et Royale, MARDI 26 avril 1856, à midi:

Un certain Terrain situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 12 de l'ilet No 12, d'après le plan dressé par Bourgerol et portant la date du 10 avril 1839. Ledit terrain a, au pied américain, 32 pieds 6 pouces et demi de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 127 pieds 5 pouces, entre lignes parallèles, entre les rues Galvez et Johnson. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, savoir: une maison en bois couverte en bardeaux, ayant quatre chambres; une cave.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant, sur les lieux.
F. B. HERNANDEZ,
29 mars—15,26 av Constable.

Nos. 7678 et 7450.—Eng. Rocheroux & Co, contre Arnoult.—Cour du Troisième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

EN vertu de deux writs de fieri facias qui m'a adressés l'Hon. R. Richardson, juge de ladite Cour, je vendrai à l'encan LUNDI, 31 mars 1856, à midi, à mon entrepôt, No 104, rue Dauphine, entre les rues Conti et St-Louis:

Un lot de meubles, etc., saisis pour satisfaire les dits writs.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. W. DUPLESSIS, Constable.
14 mars—21,31

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Thomas Alonzo.

DEUXIEME cour de district de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la tutrice ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. DERUX,
28 mars—3,7 Député-Greffier

DEUXIEME cour de district de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Bernard Laborde a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Joseph Plagne Savoi-sy, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour, A. DERUX,
26 mars—28, 29 av Député-Greffier

Succession de Albert Dupuy—[illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

William Wilbur vs Emile Gaschet de Lisle et Louise & Sylvestre.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 10,122—En vertu d'un writ de fieri facias contre Emile Gaschet de Lisle, adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, au shérif de la paroisse d'Orléans, ledit shérif procèdera le samedi 5 avril 1856, à 11 heures A. M. sur les lieux, à l'adjudication de:

Tous les meubles et effets contenus dans la maison occupée par le défendeur et située rue de l'Esplanade No 31, dans le 3me district de cette ville.

Le tout suivant inventaire déposé au bureau du shérif, pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant, au moment de l'adjudication.
SAMPSON BLOSSMAN, député shérif
28 mars—29, 5, 7av de la paroisse d'Orléans

Detroit Barjon fils vs. ses créanciers.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 9792—En vertu d'un ordre de vente rendu le 25 de mars 1856 et adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, au shérif de la paroisse d'Orléans, ledit shérif procèdera le lundi, 7 d'avril 1856, à 11 heures A. M. sur les lieux, rue Royale, No 279, dans le 2me District de cette ville, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

Une machine à vapeur de la force de six chevaux.
Deux tours complets avec accessoires.
Une ébauche pourvue avec 11 scies.
Une scie à chantourne.
6 établis d'ébénisterie.
Placages.
Verni copal.
Moulures en acajou (Gniochè).
Un baril de colle forte.
Bois d'acajou.
2 armoires non finis.
Un jeu de pans de lits.
Un dossier de lit.
2 jeux de pans non finis.
12 roues de lit non finis.
1 berceau à écrire.
1 fauteuil, 1 jarre, une meule.
1 boîte de compas pour tables à manger.
1 lot de fil de fer pour ressorts élastiques.
2 jeux de colonnes de lits, 3 bidons pour contenir le vernis ou de l'huile, un lot de bois de toutes qualités et autres articles.
1 poêle et 15 à 20 pieds de tuyaux.
Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication. SAMPSON BLOSSMAN,
Député Shérif de la paroisse d'Orléans
28 mars—29,2,5

Voorhies, Griggs & Co vs. Samuel Ayles.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9629—En vertu d'un writ de fieri facias adressé au shérif de cette paroisse par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, ledit shérif procèdera le lundi 7 d'avril 1856, à 11½ heures P. M. au magasin No 40 dépôt, situé rue Jefferson No 23, dans le 2me district de cette ville, à l'adjudication de:

Trois tablettes, dans un général Jackson.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
SAMPSON BLOSSMAN, dép. shérif
28 mars—29,3av.2,5 de la paroisse d'Orléans

J. K. Matthews & Co vs. Dr H. Rancé et Joseph Castanedo, in solido.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 8775.—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, au shérif de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, ledit shérif procèdera le lundi 7 d'avril 1856, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain billet de la somme de quatre cents piastres, daté Nlle-Orléans, le 28 d'avril 1853 et payable à un an de date, à la Banque de la Louisiane, en cette ville, avec intérêt au taux de 5 pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement. Le dit billet souscrit par Felix Raspaud, à son propre ordre et par lui endossé et paraphé ne varietur par John Cragg, notaire public.

Sur la face du billet est écrit "Du consentement des parties" (Nlle-Orléans 23 d'avril 1853). Le paiement de ce billet est prorogé jusqu'au 15 de janvier 1856.

Appartenant au défendeur Castanedo et saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
SAMPSON BLOSSMAN,
Député Shérif
28mars—28, 29 av 2,5 de la paroisse d'Orléans

Charles Gottschalk vs. ses créanciers.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans,—No 9576— En vertu d'un ordre de vente rendu le 15 de mars 1856 et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le MARDI, 22 d'avril 1856, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, entre celles du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

1o. Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, de la Douane, Bourbon et du Canal, et désigné sous le No. 22x, sur un plan daté du 1er mai 1847, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville. Ledit terrain forme l'angle des rues Royale et de la Douane et mesure environ vingt-quatre pieds trois pouces face à la rue Royale, environ cinquante-neuf pieds huit pouces de profondeur et face à ladite rue de la Douane, le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain, consistant en une maison haut en briques, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée une pièce et un cabinet, et au premier deux pièces avec corridor ou entrée, une cuisine bâtie en briques, couverte en ardoises, ayant au rez-de-chaussée une pièce et deux au premier, water-works, lieux d'aisance doubles en briques, cour pavée en pierres plates, etc.

2o. Un terrain situé dans le même District, dans l'ilet borné par les rues du Canal, Bourbon, Royale et de la Douane, et mesurant environ cinquante-quatre pieds six pouces face à la rue de la Douane, sur quatre-vingt quinze pieds huit pouces de profondeur, mesure américaine. Le tout conformément au plan dressé par E. Surgy, ingénieur, et déposé en l'étude de E. Viot, notaire, successeur de Theo. Guyol, aussi notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain, consistant en une maison en bois, couverte en ardoises, ayant trois chambres, une cuisine bâtie en briques, couverte en ardoises, ayant deux chambres, etc.

3o. Une portion de terre située en cette paroisse, à un quart de mille environ au-dessous de cette ville.

La dite portion de terre mesure environ cent-trente-cinq pieds face à la rue Columbus (laquelle rue est en partie divisée), sur environ deux-cent-quatre-vingt pieds sur la ligne du côté de la rue Rocheblave et environ trois-cent-vingt pieds sur la ligne du côté de la rue Tonti.

Le tout mesure française.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur la dite portion de terre, consistant en écuries en bois, pigeonnier et poulailler en bois, cave, etc.

4o.—Cinq terrains aux situés dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson en cet Etat, désignés sous les Nos 23, 25, 24, 25 et 26 dans l'ilet numéro 130, formé par une allée de 25 pieds, les rues Jefferson, Sixième et Dixième.

Le No 23 mesure 60 pieds face à la rue Dixième, sur 130 pieds de profondeur et face sur la dite allée. Les Nos 24, 24 et 25 mesurent chacun 60 pieds face à la rue Dixième, sur 130 pieds de profondeur, et le No 26, forme l'angle des rues Dixième et Jefferson et mesure 60 pieds face à la rue Dixième, sur 130 pieds de profondeur et face à la rue Jefferson.

Le tout suivant un plan dressé par R. Baimon, voyer, le 26 de juin 1852, et annexé à un acte au rapport de W. Y. Lewis, ex-notaire public de cette ville, en date du 23 décembre 1853.

5o.—Quatre terrains situés au faubourg [illegible] [illegible]

[illegible]

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

[illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] Co.

[illegible] Boynton, venant de Liverpool:
200 douzaines mouchoirs batiste fil—Par le steamer Black Warrior venant de New-York:
2 caisses indiennes de fantaisie.

Pour le compte de qui il appartiendra, [illegible] avariés. 25 mars

Bijouterie et marchandises sèches.
PAR FRANCIS FERNANDEZ.

AUJOURD'HUI, samedi, 29 du courant, à 11 heures, au magasin d'encan, encoignure des rues St-Louis et Chartres, No 126, il sera vendu, sans réserve:

Un beau choix de bijouterie, consistant en parures, bracelets, boucles d'oreilles en or, broches, chaînes, montres en or et en argent, un grand assortiment de bagues et autres pierres, boucles, &c. &c.

Egalement—après la bijouterie un assortiment général de marchandises sèches, tel que: mouchoirs, calicots, jaconats, bas et chaussettes, indiennes, coton blanc et écru, jeans du Kentucky, alpaca noire, pantalons coton, mouchoirs batiste fil, ginghams, limons noirs de 35 à 38 pouces de large, &c., &c. 28mars

Groceries, Provisions, Liqueurs et Quincaillerie.
PAR E. E. SYKES.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, No 45, rue des Magasins:
17 caisses tabac; 10 caisses contenant chacune des petites boîtes; 12 caisses cornichons; 25 barils farine; 250 caisses savon; 400 caisses vin rouge; 400 ½ do; 26 do thé; 100 caisses raisins; 7 tierçons jambons ascorés; 25 caisses liqueurs assorties; [illegible], gin, whiskey, [illegible].

Et pour compte de qui il appartiendra: 22 pièces toile d'emballage du Kentucky; 125,000 capsules, etc. endommagées pendant la traversée.

Aussi—Une facture de quincaillerie consistant en serrures, vis, scies pour moulins, chaînes, &c., &c.
29 mars

Café moulu, Salaisons assorties, Savon Castille, &c.

PAR BERNARD TURPIN.

AUJOURD'HUI 29 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au magasin No 67, rue des Magasins:
25 caisses café moulu; 50 de salaisons assorties; 25 sacs poivre; 2 sacs piment; 20,000 bouquets poisse; 15 caisses savon Castille; 100 do savon Boston; 15 pipes Porto; 15 caisses rum de la Jamaïque; 10 barils sucre raffiné, &c. &c. 29 mars

Succession de Marie Suzanne Laurens, veuve de Jean Mouchon.

Propriétés dans le Premier District.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 49.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 18 février 1856, il sera vendu dans la Rotonde de la Bourse St. Louis, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, à midi, le samedi 29 de mars prochain, les propriétés suivantes appartenant à ladite succession, savoir:

1o—Un lot de terre situé au faubourg Lacourse, en cette ville, faisant partie des lots No 11 de l'ilet No 85; ayant une partie du lot No 11, le plus près de la rue Apollo, maintenant Carondelet; mesurant au pied américain 23 pieds 9 pouces 6 lignes face à la rue Thalia, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, mesure française—ensemble, une maison de deux appartements, galerie devant la rue, galerie derrière avec deux cabinets; puits, citerne, hydrant, une vieille cuisine, lieux d'aisance &c., ce désigné par le No 1 sur un plan exposé à la Bourse.

2o—Un autre lot de terre contigu au ci-dessus décrit, et mesurant 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Thalia, (mesure américaine) sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, mesure française; ensemble une maison de deux appartements, galerie sur la rue, aussi, galerie derrière avec deux cabinets; citerne; une vieille cuisine, lieux d'aisance, &c.

Ces propriétés sont dans l'ilet renfermé par les rues Thalia, Bacchus, Erato et Apollo, maintenant Carondelet; ledit lot étant l'autre partie du lot No 11; le tout, d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions.—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, pour des billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la propriété vendue, et portant huit pour cent d'intérêt l'an, de leur maturité, jusqu'à paiement final.

Les actes de vente pardevant M. Antoine Boisecourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23 fev—14 et 29 mars

Terrain rue des Grands-Hommes.
PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Bureau, Passage de la Bourse, No 49.

SAMEDI prochain 5 avril, à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, il sera vendu:

Un beau terrain renfermé par les rues Grands-Hommes, Espagne, Mandeville et Craps, Troisième District, et mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue des Grands-Hommes, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

La rue des Grands-Hommes est planchéyée et les omnibus passent dans cette rue; banquettes faites et payées; la taxe est égale maintenant.

Conditions—Moitié comptant; balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété vendue, et 8 pour cent d'intérêt après l'échéance, jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente par W. D. Drouet, notaire public, aux frais de l'acquéreur. —29 mars

Succession de feu Paul Lascy.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No 49.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable P. H. Morgan, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 février 1856, il sera vendu dans la Rotonde de la Bourse St Louis, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, le MERCREDI, 30 avril prochain, à midi, les propriétés suivantes, appartenant à ladite succession, savoir:

1o. Une portion de terre située dans le Troisième District, et renfermée par les rues Craps, Espagne, Mandeville et Grands-Hommes, désignée par le No. 217. Ledit lot de terre mesure, au pied américain, 30 pieds 10 pouces de face à la rue Craps, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble avec les améliorations qui y sont, consistant en une maison composée de six pièces, cuisine de deux pièces, puits, latrines, etc., et désigné sur le plan par la lettre A.

2o. Une autre portion de terre, contiguë au précédent et mesurant, au pied américain, 32 pieds 6 pouces de face à ladite rue de Craps, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, avec une maison de quatre pièces avec galerie, etc., et désignée sur le plan par la lettre B. Le tout d'après le plan exposé à la Bourse, fait par Louis Pooché, en date du 15 mars 1856.

Conditions.—Un quart comptant, la balance à six, douze et dix-huit mois de crédit, en billets, portant hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec intérêt à raison de huit pour cent l'an, à partir de jour de la vente jusqu'à l'échéance.

Les actes de vente pardevant M. Antoine Abat, not. pub., aux frais des acquéreurs. 29 m—15, 30 av

Vente par ordre du Consul Français.
PAR M. BARRETT Jr & FRERE.

MARDI 1er avril, à 11 heures du matin, il sera vendu, à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et St Louis, d'ordre du consul français et sous la surveillance du son chancelier, pour compte de qui il appartiendra:

K. F. 1 caisse contenant 1596 7/8 yds ginghams, importé et avarié à bord de la barque N. Boynton, capitaine Smally, venant du Havre.
Conditions—comptant. 29mars—3

Consignation directe de France. Chargement de vins de première qualité et d'eaux de vie fines, commandé pour la Russie, et dirigé sur le marché de la Nouvelle-Orléans, à cause de la guerre, par le navire français Celina.

PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. Beard, encanteur.

IL sera vendu à l'encan à la Nouvelle-Orléans, le JEUDI 3 avril 1856, à midi, dans le dessous du magasin, No 24 rue St Charles, connu sous le nom de "Verandah Buildings", les eaux-de-vie et vins suivants chargés à bord du navire français Celina. Ces vins et ces eaux-de-vie avaient été commandés pour le marché de la Russie, mais ont été expédiés à la Nouvelle-Orléans à cause de la guerre. Toute la consignation sera vendue, sans aucune réserve, pour le compte des parties intéressées:

G. L. J.				
No 1	42 cais.	12 bout.	chacune	Cantenac,
do	3 377	do 12		de St Estèphe;
do	4 80	do 12		do Chateau D'Issan;
do	2 37	do 12		do Pauillac;
do	2 81	do 12		do Pauillac;
do	4 293	do 25		do Chateau D'Issan;
do	5 43	do 12		do Cos D'Estournel;
do	5 153	do 25		do do
do	6 201	do 12		do Ch. Blanchard
do	7 301	do 25		do Ch. Giscours;
do	7 2	do 50		do do
do	8 61	do 50		do Ch. Blanchard et Ch. Lafitte;
do	9 72	do 25		do Ch. Margaux et Cos D'Estournel;
do	9 15	do 50		do Ch. Margaux,
do	10 1	do 12		do vin rouge;
do	10 4	do 25		do do

Egalement: les colis suivants d'eaux-de-vie de première qualité, spécialement commandés pour le même marché:

G. L. J.			
No. 36, 4 demi pipes;		No. 40, 10 quarts pipes;
37, 4 do;		47, 10 quarts pipes;
41, 6 quarts pipes;		48, 4 quarts pipes;
43, 10 quarts pipes;		49, 3 demi pipes;
44, 4 demi pipes;		41, 4 quarts pipes;
45, 10 quarts pipes;		42, 10 quarts pipes;
46, 9 quarts pipes;		43, 4 quarts pipes;
		43, 5 quarts pipes.

Conditions de la vente—Pour toutes sommes jusqu'à $500, comptant; au-dessus de cette somme, quatre mois de crédit, en billets endossés ou acceptés en ville à la satisfaction du vendeur.

On peut obtenir au bureau des encanteurs, des catalogues contenant les descriptions. Les vins et les eaux-de-vie pourront être examinés trois jours avant le jour fixé pour la vente.

Les acheteurs auront le privilège d'escompter leurs billets à raison de 8 pour cent l'an. 24mars—tlj

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—John J. Adams contre John K. Hyde et autres.—No 3872.

La pétition et l'affidavit ci-inclus étant considérés, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de Joseph P. Turner soit convoquée et tenue pardevant Michael Hahn, notaire public, mercredi, 30 avril prochain, dans le but de délibérer sur les affaires dudit Joseph P. Turner et de nommer un ou plusieurs syndics, conformément à la loi. Il est ordonné que H. A. Morse soit nommé pour représenter les créanciers absents dudit Turner.

Dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés dudit Joseph P. Turner, sont arrêtées.

(Signé) J. B.COTTON, Juge.
N. Orléans, 25 mars 1856.
Pour copie conforme,
Bureau du greffier, 25 mars 1856.
JOHN E. HOLLAND, Greffier.
26 mars—10f ea30 j

AVIS est par le présent donné qu'après les publications exigées par la loi, j'ai l'intention d'intenter un procès à l'Etat de la Louisiane, à la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, pour l'émancipation (avec permission de demeurer dans l'Etat) du nègre BOATSWAIN, statu liber, âgé d'environ 60 ans. MICHEL HIRE,
Exécuteur testamentaire de Jacques Forestier
N. O., 10 mars 1856 10ms—20,29 et 9 a

AVIS.

LE soussigné, domicilié en la paroisse d'Orléans, donne avis qu'il a l'intention de demander à la Deuxième Cour de District de cette ville, l'émancipation de son esclave statu liber PEGGY FRANCOISE, négresse âgée d'environ 40 ans, avec permission de rester dans l'Etat.—Nlle-Orléans, ce 14 mars 1856.
14mrs—1m j s JOHN FOX.

SADDLERY! — SADDLERY!

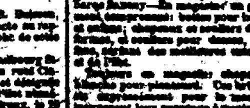

L. PROVOST, au grand dépôt central, rue Bourbon 172, entre Toulouse et St-Pierre.

A constamment en main un grand assortiment de harnais hongroises et mexicains. A vendre en gros et en détail aux prix les plus réduits.

Les ordres pour la campagne seront promptement exécutés. 5 déc

Bottes, Souliers et Chapeaux.

[illegible] caisses en débarquement du steamer Black Warrior, des navires Mateo, Sarah Bridge, Helen Owen, E. Charles, Globe, White Squall, Domenica, Ocean Traveller, Young Brander, Uncle, et de la barque Ramsey—En magasin un grand et bel assortiment [illegible]

[illegible]

J. E. ROSSE & Co,
30 oct—ywe 32 et 34, rue de la Douane.

BOUTIQUES! QUINCAILLERIE!
E. NOBLES,
IMPORTATEUR DE MONTRES, D'OUTILS
[illegible]
29, RUE DU CAMP—AU PREMIER,

[illegible]

PRUNES au sucre de [illegible] dans la direction de l'établissement de la Vieille Boulangerie de Paris, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
28 fev—15 27 Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] chemises blanches, chapeaux
PAR BLACHE & LEAUMONT.

LUNDI, 31 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77—
Un assortiment de chapeaux noirs et gris.

A 11 heures, au premier:
100 douzaines chemises blanches devants en toile.
[illegible] habits, redingotes et paletots en mérinos, drap d'été et gingas, pantalons en drap d'été, de mérinos, en cotonnade, en nankin et gingas, gilets en [illegible] fantaisie, etc.
Conditions: [illegible] 29mars

Café et son contenu, Bail &c. à l'encoignure de la rue [illegible]

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

LUNDI, 31 mars 1856, à 5 heures de l'après midi, il sera vendu sur les lieux, le contenu dudit café &c. avec la balance d'un bail expirant le 1er octobre prochain au taux de $60 par mois. L'acquéreur aura le privilège de renouveler ledit bail pour cinq années de plus, au même prix. 29 mars

Vente par les gardiens du port.
Fusils avariés.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
C. Samory, encanteur.

MARDI 1er avril, il sera vendu à 10 heures, A. M., à leur magasin d'encan, No. 26, rue de la Vieille Levée, par ordre et sous la direction des gardiens du port, et pour le compte de qui il appartiendra:
2 caisses, contenant chacune 14 fusils, avariés à bord de la barque N. Boynton, venant du Havre.
Conditions—Comptant. 29 mars

Vente par catalogue de marchandises sèches, étrangères et du pays.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
C. Samory, encanteur.

MARDI 1er avril, il sera vendu à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée:
175 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays, telles que: toiles d'Irlande 4-4, toiles à drap 11 et 12-4, toiles ouvrées, serviettes, plaillies, bonnets, barèges, unis et à ramages, jaconats imprimés, batiste 86 pouces, mousselines imprimées, jaconats noirs, rubans pour chapeaux, ombrelles soie, dames 21 ½, foulards soie, jaconats américains, mousseline à pois, bas, demi-bas, cotons écrus 5-4, 6, 10, 11 et 12-4, denims, tickings, cotonnades, cotons blancs, étoffes rayées, cotons New York Mills &c.
Conditions libérales à la vente.
Les marchandises pourront être examinées de bonne heure le matin avant la vente.
Les catalogues seront livrés aux acheteurs.
29 mars

Succession de John Frérot—Terrains pour bâtir des magasins, dans les rues Union, Baronne et Perdido. Propriétés améliorées, dans les rues Tchoupitoulas et Bassin, Premier District.

PAR J. A. BEARD & MAY.
J. A. Beard, encanteur.

SAMEDI, 29 mars 1856, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, alors juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, lancé dans la succession de John Frérot, pour opérer le partage d'une société—Le dit décret portant la date du 5 mars 1856 et le dit ordre la date du 19 mars 1856—les propriétés suivantes, appartenant à la dite succession, savoir:

1—SEPT TERRAINS, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Union, Perdido, Baronne et Carondelet, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les terrains Nos 6, 7, 8 et 9 ont chacun 25 pieds 8 lignes et demie de face à la rue Union, 25 pieds de largeur dans le fond et à la profondeur suivante: Le No 6 forme l'encoignure des rues Baronne et Union, a une profondeur et façade, à la rue Baronne, de 100 pieds 1 pouce 5 lignes et demie et une profondeur de 98 pieds 10 pouces 6 lignes trois huitièmes sur la ligne du No 7—Le terrain No 7 a une profondeur, sur la ligne du No 6, de 98 pieds 10 pouces 6 lignes trois huitièmes, et, sur la ligne du No 8, de 97 pieds 7 pouces 7 lignes deux huitièmes—Le No 8, a une profondeur, sur la ligne du No 7, de 97 pieds 7 pouces 7 lignes deux huitièmes et, sur la ligne du No 9, de 96 pieds 5 pouces et un huitième—Le No 9 a 96 pieds 5 pouces un huitième sur la ligne du No 8 et 95 pieds 2 pouces une ligne sur la ligne du No 10—Le No 10 a 25 pieds 7 pouces 4 lignes 4 sixièmes de face à la rue Union, 25 pieds 6 pouces 6 lignes quatre sixièmes dans le fond, sur une profondeur, sur la ligne du No 9, de 115 pieds 4 pouces 4 6/100 lignes et de 113 pieds 7 pouces 6 3/100 lignes sur la ligne latérale d'en face—Le No 11 a 22 pieds 5 pouces 6 lignes quatre sixièmes de face à la rue Perdido, le même largeur sur la ligne du fond et 384 pieds 11 pouces 6 lignes et quarts de profondeur, entre lignes parallèles.—Le No 5 a 25 pieds 3 lignes et demie de face à la rue Baronne, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 160 pieds, entre lignes parallèles.

2.—Un CERTAIN TERRAIN, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District, anciennement Deuxième Municipalité de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet no 12 et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et St-Jacques. Ledit terrain a 127 pieds 10 pouces 8 lignes de face à la rue St-Jacques, et 169 pieds 10 pouces 3 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, le tout plus ou moins et décrit d'une manière plus complète sur un plan exposé à la vente. Les bâtisses sont une grande maison en bois, bâtisses dans le fond, grand hangars pour écuries.

3.—UN AUTRE TERRAIN, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même District, dans l'ilet compris entre les rues Annunciation, Constance, Bassin et Robin, désigné par le lettre no 10 sur un plan dressé par M. Harrison, le 7 avril 1845, et déposé à l'étude de H. B. Cenas, notaire public—Ledit terrain a 25 pieds 8 pouces de face à la rue Bassin, sur une profondeur de 143 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Il s'y trouve une bonne maison de famille, ayant six très grandes chambres dont quatre au-dessus de la cuisine, etc.

4.—UN AUTRE TERRAIN dans le même ilet, désigné sous le numéro 10 sur le même plan, ayant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Robin, sur une profondeur de 143 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions.—Pour les propriétés foncières, un quart comptant; la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Tous les billets en souffrance ou qui ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'hypothèque spéciale passera sur les propriétés vendues jusqu'à ce que les billets soient entièrement payés. Les bâtisses seront assurées pour toute leur valeur, aux frais des acquéreurs, et les polices d'assurance seront transférées aux administrateurs ou des détenteurs des billets.

Les actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.
28 fév—3 8 16 29 ms

Vente par ordre des gardiens du port.
PAR M. BARNETT Jr. & FRERE.

SAMEDI, 29 du courant, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encan, au coin des rues Chartres et St Louis, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.
M B & B. Une caisse contenant 200 douzaines No 112 mouchoirs bonnes en coton; aussi:
10 pièces Auborn, marquées E D & Co, endommagées à bord de la goélette Fannie Currie, venant de New York.
Conditions, comptant.
Immédiatement après, vente sans limite aucune de 3 caisses contenant 600 pièces mousselines en couleur; une caisse de ginghams, 1 caisse contenant 200 douzaines serviettes en toile, 3 caisses 446 coton écru et 300 pièces filets blancs. 27 mars

Meubles. Meubles.
PAR FREDERIC THOMAS, encanteur.

SAMEDI, 29 mars 1856, à 10½ heures, il sera vendu à l'encan, à l'encoignure de la rue Conti et du Passage de la Bourse:
Un lot de meubles comprenant: lits, armoires, tables, lavabos, sophas, chaises, toilettes, etc. etc.
Conditions—comptant. 26 mars

Toile imprimée, avariée.
PAR VINCENT & Co,

IL sera vendu samedi 29 du courant, à 10 heures, au No 25 rue de la Douane, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port:
1 caisse toile imprimée, endommagée à bord du steamer Black Warrior de New-York. 27ms

Café au lac Pontchartrain.
PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Bureau, Passage de la Bourse, No. 49.

LUNDI prochain, 31 mars, à 11 heures du matin à Milneburg, le café et restaurant de l'Univers ou Arch House, il sera offert en vente publique au plus haut enchérisseur, le dit café et restaurant, et s'il n'a pas été pas vendu en bloc, il sera de suite vendu en détail, en lots convenables aux acheteurs.
Conditions—comptant. 27 mars

Propriétés de valeur au coin des rues Ste Anne et Miro, Conti et Marais—Lot de Terre sur la rue Bienville, &c.

PAR J. EUGENE TOURNE,
79, Passage de la Bourse.

SAMEDI, 5 avril 1856, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu à l'encan:

1o.—Dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Miro, Dumaine et Tonti, mesurant ensemble 96 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur et face à la rue Miro de 160 pieds. Ensemble: Une maison à étage en briques, solidement construite, formant le coin des rues Miro et Ste Anne, ayant 4 belles chambres au rez-de-chaussée, 4 au premier étage, une grande cuisine à étage en bois, faisant face à la rue Miro, avec 6 chambres, galerie, 3 citernes, jardin, écurie, &c., le tout en bon état.

Conditions, comptant.
Acte de vente pardevant ———— notaire public, aux frais de l'acquéreur.

2o.—Un certain lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Conti, Marais, St Louis et Villeré, mesurant 30 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de 63 pieds 10 1/2 pouces et face à la rue Marais.

Ensemble:—Une belle maison double en briques à étage, formant le coin des rues Conti et Marais, ayant un beau magasin parfaitement situé pour une pharmacie, grocerie, café, &c. salon, salle à manger, 6 chambres, cuisines, chambres de domestiques, water-works, cour pavée, lieux d'aisance à étage &c., un magnifique verandah neuf faisant face aux deux rues, le tout construit avec les meilleurs matériaux et sur le point d'être achevé.

Conditions:—Un quart comptant et la balance à 12, 18 et 24 mois en billets SANS ENDOSSEURS portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente et 8 pour cent s'ils n'étaient pas payés à l'échéance.

Acte de vente pardevant Th. Guyol, not. pub. aux frais de l'acquéreur.

3o.—Un ilet de terre borné par les rues Bienville, Marais, Douane et Olympia; la terre est élevée et est convenablement située pour une LAITERIE, jardin potager, &c.

Conditions, un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois sans intérêt.

Aussi:—Un lot faisant face à la rue Bienville, touchant le dépôt de fers de M. Samuel Locke.
4 lots de terre sur la rue des Français,
3 lots sur la rue Verte,
1 lot sur la rue Lapeyrouse, entre Johnson et Galvez.
1 lot de terre sur la rue Derbigny, entre Canal et Douane.
Les plans de ces propriétés sont exposés au bureau de l'encanteur. 24 mars—24,25,29,av 4,5

Propriétés rue Conti et rue Prosper.
PAR J. EUGENE TOURNE.
79, Passage de la Bourse.

SAMEDI 5 avril 1856, à midi, à la Bourse St-Louis il sera vendu:

Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé, désigné par le No 4 de l'ilet compris entre les rues Conti, Marais, Bienville et Tremé, mesurant plus ou moins 31 pieds 9 pouces de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes entre lignes parallèles; ensemble les améliorations comprenant une maison avec quatre appartements, atelier et dépendances.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente.

Acte de vente pardevant Th. Guyol, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

Un certain lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, dans l'ilet No 46, borné par les rues Prosper, Annette, avenue St-Bernard et Claiborne, désigné sous le No 26 d'après un plan de J. Pilié, du 10 avril 1830. Ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Prosper, sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces 5 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Les mêmes que ci-dessus.
Acte de vente pardevant A. Chiapella, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
25 mars—25, 29, av 4,5

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Opelousas et de l'Ouest.
ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.

CE chemin est maintenant ouvert d'Alger à Bayou Bœuf, distance de 72 milles, et transporte les passagers et le fret.

TRAINS DES PASSAGERS:

Partant du Dépôt, à Alger, tous les jours, à 8 heures 30 minutes du matin.
Partant de Gretna pour tous les jours, à 8 h. 40 m. du m.
Arrivant à Bayou Bœuf tous les jours, à midi 30 min.

RETOUR.

Partant de Bayou Bœuf à 5 heures 30 minutes. [illegible] après-midi.
Arrivant à Alger à 4 heures 30 minutes.

[illegible]

[illegible] A. B. SEGER, vice-président.

SARDINES—[illegible] boîtes sardines à l'huile de la marque Comtée & Martin, à vendre par
17m B. TALAMON, 161 rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] dans le [illegible] District de la Nouvelle-Orléans.
PAR H. PEYCHAUD & Co.
C. Samory, encanteur.

SAMEDI, 29 mars 1856, il sera vendu, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis:

[illegible] lots de terre situés dans le Premier District et compris dans l'ilet borné par les rues Rank, St-Paul, Poydras et Olympia, représentés sur un plan [illegible] 1856; lequel plan sera exhibé le jour de la vente.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets sans intérêt, mais portant hypothèque sur les propriétés vendues.

AUSSI

[illegible] lots de terre situés dans le Troisième District, compris dans l'ilet borné par les rues Esplanade, [illegible] suivant un plan [illegible] dressé par [illegible] en date du 15 janvier 1856; lequel plan sera exhibé le jour de la vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets sans intérêts, mais portant hypothèque sur les propriétés vendues.

Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 28mars

Vente sans réserve.
Excellent cuisinier.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 29 mars 1856, [illegible] il sera vendu à la Bourse St-Louis:
ANDERSON, nègre [illegible] excellent cuisinier, garanti [illegible] prévus par la loi.
Conditions—comptant.
L'acte de vente pardevant A. Chiapella, notaire public. 28mars

Vente par ordre des gardiens du port.
PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu samedi, 29 du courant, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 25, à 10 heures, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port: 250 douzaines mouchoirs toiles endommagés à bord du navire N. Boynton, du Havre, et vendus pour compte de qui il appartiendra. 27 mars

Propriétés de valeur!
Fonds pour opérer un partage.
PAR BERNARD TURPIN.

MARDI, 14 avril 1856, il sera vendu à l'encan, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, les propriétés décrites ci-dessous, représentées sur un plan [illegible]:

No 1—Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Second district de cette ville, et formant l'encoignure des rues St Louis et Dauphine. Ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue St-Louis et 60 pieds de profondeur faisant face à la rue Dauphine, le tout plus ou moins, mesure française.

No 2—Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le second district de cette ville, mesurant 58 pieds 6 pouces de face à la rue des Ursulines entre les rues Royale et Bourbon, et 60 pieds 5 pouces de profondeur, mesure française.

No 3—Deux lots de terre avec les améliorations qui se trouvent dessus, situés à Lafayette, 4ème district de cette ville, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue de la Nouvelle-Levée, entre les rues Jackson et Joséphine, et 191 pieds de profondeur.
Conditions—comptant.
Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public. 25mars

Vente par l'exécuteur testamentaire.
Résidence d'été de feu Samuel J. Peters à la Baie St-Louis.

CONFORMÉMENT à un décret de la Cour des Preuves du comté de Hancock, dans l'Etat du Mississippi, rendu au terme de février A. D. 1856, le soussigné, exécuteur testamentaire de feu Samuel J. Peters senior, vendra à l'encan, le deuxième lundi, 14 avril prochain, A. D. 1856, au plus haut enchérisseur, à douze mois de crédit, chez feu Samuel J. Peters senior, dans la ville de Shieldsborough (Baie St-Louis) de midi à 4 heures de l'après-midi, les terres, etc., bâtisses suivantes, connues sous le nom de "Propriété de Samuel J. Peters", décédé, situées dans ledit comté de Hancock (Mississippi) sur la rive ouest de la Baie St Louis, dans les limites incorporées de la ville de Shieldsborough, bornées et décrites comme suit:

Au Nord, par des terres réclamées par Samuel Pagot; à l'Ouest, par des terres réclamées dernièrement par R. A. Upson et réclamées par François Dupuy; au Sud, par des terres réclamées par Casimir Olivier; à l'Est, par la Baie St Louis, ayant 287 pieds, plus ou moins, de face à la susdite Baie St Louis et s'étendant dans le fond, entre lignes parallèles, étendent à 287 pieds, plus ou moins, séparément dans une direction nord 70 degrés ouest quarante arpents ou 7870 pieds 6 pouces. Ensemble les bâtisses et dépendances qui y appartiennent. Les deux terres seront vendues séparément avec sécurités prescrites par la loi. L'acquéreur ou acquéreurs seront requis de fournir des billets ou des bons pour le montant de l'adjudication, avec bonnes cautions suffisantes, approuvées par le soussigné, payable comme il est dit ci-dessus, dans un an à partir du jour de la vente.

Et le même jour, au même endroit et à la même heure, conformément à un ordre de vente accordé par ladite Cour au susdit terme, je vendrai à l'encan, au plus haut enchérisseur, à six mois de crédit, tous les biens personnels du dit défunt, dans les limites du susdit comté de Hancock, comprenant: meubles, ustensiles de cuisine, etc. L'acquéreur sera également requis de donner des billets ou des bons, avec cautions approuvées par le soussigné.

SAMUEL J. PETERS Jr.
Exécuteur testamentaire

Pour plus de détails, s'adresser à Samuel J. Peters jr. No 27, rue du Camp.
Shieldsborough, 25 février 1856
13 mars—14 [illegible]

Vente positive et à longs termes de nègres à talents et de très grande valeur.
PAR N. VIGNIE, Encanteur,

MARDI, 1er avril prochain, il sera vendu, à midi, à l'Arcade de Banks, les esclaves suivants, sans aucune réserve:

Adams, nègre âgé d'environ 27 ans, biscuitier.
Aaron, nègre âgé d'environ 26 ans, boulanger.
Antoine, nègre âgé d'environ 40 ans, enfourneur (brigadier).
André, nègre âgé d'environ 31 ans enfourneur de 1ere classe, et rejeteur de four.
Barthett, mulâtre âgé d'environ 26 ans, boulanger à pain et biscuit—ayant une hernie.
Brown, nègre âgé d'environ 43 ans enfourneur de 1ere classe.
John Ball, mulâtre âgé d'environ 17 ans, enfourneur et biscuitier.
Cain, nègre âgé d'environ 29 ans, biscuitier et marchand de pain.
Charles, nègre âgé d'environ 20 ans, boulanger et biscuitier.
Daniel, nègre âgé d'environ 55 ans, boulanger et bon enfourneur—ayant mal à la jambe.
Denis, nègre âgé d'environ 35 ans, boulanger à pain.
Emile, mulâtre âgé d'environ 17 ans, biscuitier et marchand de pain.
François, nègre âgé d'environ 53 ans, boulanger—ayant une hernie.
Jim, nègre âgé d'environ 35 ans, biscuitier et enfourneur—maladif.
Joe, nègre âgé d'environ 27 ans, boulanger à pain.
Old John, nègre âgé d'environ 66 ans, servant à tamiser la farine—aveugle.
Louis, nègre âgé d'environ 36 ans, boulanger à pain—parlant d'un côté.
Moses, mulâtre âgé d'environ 21 ans, boulanger à pain et biscuitier.
Mitchell, nègre âgé d'environ 21 ans, biscuitier et enfourneur.
Monroe, nègre âgé d'environ 30 ans, boulanger à pain et marchand.
Ned, nègre âgé d'environ 30 ans, boulanger à pain et biscuitier.
Punch, nègre âgé d'environ 43 ans, biscuitier.
Royal, nègre âgé d'environ 26 ans, boulanger à pain et marchand.
Robert, nègre âgé d'environ 32 ans, biscuitier, enfourneur et palfrenier.
Spencer, nègre âgé d'environ 41 ans, boulanger à pain, excellent enfourneur.
John Smith, nègre âgé d'environ 37 ans, boulanger à pain et bon enfourneur.
Sailor, nègre âgé d'environ 41 ans, boulanger à pain et enfourneur—ayant mal à la jambe.
Sam, nègre âgé d'environ 41 ans, biscuitier et un peu charpentier.
Thom, nègre âgé d'environ 31 ans, boulanger à pain et draymen—très intelligent.
Jenny, négresse âgée d'environ 61 ans, cuisinière.
Nancy, mulâtresse âgée d'environ 48 ans, bonne cuisinière.
Magdeleine, négresse âgée d'environ 33 ans, domestique de maison.
Milly, négresse âgée d'environ 41 ans, domestique de maison—ayant mal à la jambe.
Boby, mulâtre âgé de 13 ans, fils de Milly, biscuitier.
Miami, négresse âgée d'environ 28 ans, excellente marchande, et sa fille, âgée de 16 mois.
William, fils de Miami, âgé de 13 ans, marchand de pain.
Susan, âgée de 23 ans, bonne marchande, et sa fille Louise, âgée de 6 ans.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur les dits esclaves et portant 8 pour cent d'intérêt par an après leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Les endosseurs des billets ou accepteurs des mandats devront résider dans la ville de la Nouvelle-Orléans et les billets seront faits payables à la banque des Citoyens. Le comptant sera payé à la vente et les acquéreurs feront de suite connaître les noms de leurs endosseurs ou accepteurs.

Les actes de vente pardevant J. A. Agaisse, notaire public.

—AUSSI—

Les baux des terrains et édifices occupés par l'établissement connu sous le nom de Boulangerie de F. B. Daquin & Co.

Conditions—Les loyers seront payés d'après les termes et conditions auxquels les baux ont été obtenus, par F. Daquin & Co. dont lecture sera faite à la vente et les acquéreurs devront fournir bonne et solvable garantie pour les paiements des dits loyers, et feront connaître sur les lieux les noms de leurs cautions. On vendra avec les baux les pétrins, pasteurs, boîtes, meubles, installations, ustensiles &c, &c. à l'exception de la machine, d'un bureau et d'un coffre en fer.

Immédiatement après la vente des esclaves et des baux l'encanteur se rendra à la boulangerie de F. Daquin & Co et procèdera à la vente des propriétés mobilières, savoir:

1 machine à cheval, avec biscuits, &c. &c	
2 mules.	1 dray.
11 chevaux.	1 charrette.
1 wagon.	5 charrettes à pain.

Conditions—Pour toutes sommes au-dessous de $100, comptant, au-dessus, un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction, comme il est mentionné plus haut.

ORDRE DE LA VENTE.
1o—Les baux.—2o—Les esclaves.—3o—Les propriétés mobilières. 21mars—21,22,24,25,29,31,1

Propriétés de valeur et améliorées, dans le Premier Deuxième et Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Succession d'Arnold Badin.
PAR H. PEYCHAUD & Co,
C. Samory, encanteur.

SAMEDI, 5 avril 1856, il sera vendu, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 février 1856 et pour compte de la dite succession, les propriétés améliorées suivantes, savoir:

1o—Un lot de terre situé dans le Premier District, mesurant cent trente et un pieds 8 pouces et 4 lignes face à la rue Tchoupitoulas, 20 pieds 11 pouces sur la rue Julie; 106 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne opposée et 130 pieds 5 pouces sur la ligne du fond. Ensemble les bâtisses et améliorations, consistant en une grande bâtisse en briques à trois étages, avec Verandah et balcon en fer ci-devant connue sous le nom de "Planters Hotel" et maintenant désignée par le nom de "Virginia Hotel" compris les apartements dépendances et les cuisines y attachées, ainsi que quatre maisons en briques à deux étages contiguës à l'Hotel sur la rue Tchoupitoulas, portant les numéros 174, 176, 178 et 180; ensemble cuisines et autres dépendances, le tout amplement décrit et représenté sur un plan fait par Hédin et Schlarbaum, le 2 février 1854 et signé "Ne Varietur" par Theo Guyol, notaire public, lequel plan peut être examiné au bureau des encanteurs No 26 rue de la Vieille Levée et sera exhibé le jour de la vente.

2o—Un lot de terre encoignure Carondelet et Girod, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Carondelet sur 30 pieds 10 pouces de profondeur et face à la rue Girod; ensemble la bâtisse en briques couverte en ardoises et autres bâtisses et améliorations.

3o—Un lot de terre situé encoignure des rues Bourbon et St-Pierre, ayant 60 pieds de face à la rue Bourbon sur 60 pieds de profondeur et face à la rue St-Pierre, ensemble les bâtisses et améliorations.

4o—Un lot de terre situé rue des Ursulines entre Royale et Bourbon, mesurant 24 pieds 8 pouces face à la rue des Ursulines sur 164 pieds 6 pouces de profondeur, ensemble la bâtisse consistant en une maison en briques à deux étages, cuisine, etc.

5o—Un lot de terre situé dans le troisième district de la Nouvelle-Orléans, mesurant 30 pieds face à la rue de Craps, sur 90 pieds de profondeur entre Union et Français, ensemble les bâtisses et améliorations.

Conditions.

Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par le privilège du vendeur et portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an de la date jusqu'à échéance, et à raison de huit pour cent l'an, en cas de non paiement, depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les bâtisses devront être assurées jusqu'à parfait paiement des billets et les polices d'assurance transférées par les acquéreurs aux vendeurs. En cas de non paiement des billets, les honoraires d'avocat pour la poursuite du recouvrement payés par les acquéreurs à raison de 5 pour cent.

Les propriétés ci-dessus [illegible]

Actes de vente par Theo Guyol, notaire public. 28mars—29,31,5 av

REÇU par les [illegible]:
[illegible]
[illegible]
A vendre en débarquement par J. M. CURRIER,
16 mars 39, rue Toulouse

VINAIGRE FRANÇAIS—30 barils vinaigre blanc de Bordeaux. A vendre par
17m B. TALAMON, 161 rue Royale